

Le 7 juin 1970, malgré une propagande hostile d'une extrême violence, l'initiative de

L'Action Nationale contre l'emprise et la surpopulation étrangères

fut rejetée à une faible majorité. Dans cette lutte, une étrange alliance des églises, des syndicats et de tous les partis d'alors réussit à décider le peuple suisse à voter contre ses propres intérêts vitaux. La «promesse de stabilisation» du Conseil fédéral réussit à induire en erreur des dizaines de milliers de citoyens de bonne foi sur le développement de la population étrangère habitant la Suisse. Au cours des trois années passées, le chiffre des **étrangers** résidant et travaillant en Suisse

a augmenté de 160'000 et a atteint un total de **1'370'000 personnes**

En même temps notre pays a perdu, par des constructions, encore 90 millions de mètres carrés de terrain cultivable — base d'alimentation pour 90 000 personnes. La politique de «stabilisation» du Conseil fédéral et les nouveaux traités avec l'Italie et la CEE ont pour conséquence une aggravation supplémentaire et une perpétuation de l'emprise et de la surpopulation étrangères. L'Action nationale lutte avec fermeté contre cet abandon national:

- En 1965 l'Action nationale demanda au Conseil fédéral, par une pétition munie de 39 000 signatures, de bloquer l'entrée en Suisse de la main-d'œuvre étrangère et de réduire l'effectif des travailleurs étrangers de 30 %.
- Grâce au référendum demandé par l'AN, les citoyens de la ville de Zurich ont rejeté le 14 mars 1971 un projet de loi en faveur de la naturalisation facilitée, ceci avec une forte majorité et contre les mots d'ordre de tous les autres partis.
- Le 3 novembre 1972 l'AN déposa une initiative contre l'emprise étrangère et la surpopulation, demandant une réduction de l'effectif des étrangers à un chiffre de plus de 720 000 personnes (toutes catégories comprises). Cette initiative sera soumise au vote populaire encore cette année.
- Le 20 mars 1973 l'AN déposa l'initiative concernant les traités de l'Etat avec l'étranger qui devra servir de base nécessaire pour que notre peuple puisse à l'avenir mettre son veto à des traités ruineux comme p. ex. le traité d'immigration avec l'Italie.
- Grâce au référendum de l'AN, les personnes ayant le droit de vote dans le canton de Berne eurent l'occasion de rejeter, le 1er juillet 1973, le droit de vote et d'élection en matière ecclésiastique qui aurait été accordé aux étrangers établis.
- La collecte de signatures concernant l'initiative pour une limitation du nombre annuel des naturalisations à un chiffre de 4000 personnes au maximum est achevée et l'initiative vient d'être déposée à la Chancellerie fédérale.

La Suisse n'est pas un pays d'immigration !

Les autorités ne sont évidemment pas à même de résoudre le problème de l'emprise étrangère, ni celui de la surpopulation. Aidez-nous — le peuple suisse réussira.

frs. 20.-
frs. 12.-
frs.

Ce versement concerne:
 cotisation annuel 1977 y compris le journal
 abonnement au journal seulement
 don

Prière de marquer ce qui convient

Développement de l'effectif des étrangers (statistiques de l'OFIAMT)

année	Etrangers avec permis d'établissement et travailleurs à l'année		saisonniers, recensement d'août		frontaliers	
	total	différence par rapport à l'année précédente	total	différence par rapport à l'année précédente	total	différence par rapport à l'année précédente
1950	285 000					
1955	340 000		108 092 ²		30 292	
1960	506 000		139 538		39 419	
1965	810 000		184 235		45 600	
1966	845 000	+ 35 000	164 569	- 19 666	48 000	+ 2 400
1967	891 000	+ 46 000	153 514	- 11 055	58 637	+ 10 637
1968	933 000	+ 42 000	144 081	- 9 433	63 062	+ 4 325
1969	972 000	+ 39 000	149 201	+ 5 120	65 705	+ 2 643
1970	983 000	+ 11 000	154 732	+ 5 531	74 134	+ 8 429
1971	999 000	+ 16 000	180 828	+ 26 096	86 822	+ 12 688
1972	1 032 000	+ 33 000	196 632	+ 15 704	91 736	+ 4 914
1973	1 072 000	+ 40 000 ¹	193 766	- 2 866	104 573	+ 12 837

¹ estimation

² 1956

- Avec — une population de 6 500 000 sur une surface de 41 000 km²
- 570 habitants par km² de terrain cultivable
- une perte de 1 m² par seconde de terre cultivable par suite des constructions
- les prix de terrain les plus élevés du monde
- une production de denrées alimentaires de 45 % seulement
- une production de matières premières de moins de 30 %
- une production d'énergie de moins de 20 %

la Suisse se range parmi les pays du monde

les plus peuplés

La crise du pétrole a mis en évidence à quel point notre économie dépend de l'étranger et combien elle est vulnérable. Vu la pénurie mondiale en matières premières et en denrées alimentaires, des difficultés d'approvisionnement peuvent toujours surgir, non seulement en ce qui concerne le pétrole, mais aussi pour d'autres matières premières et des denrées alimentaires. Ne serait-il pas sage de diminuer notre dangereuse dépendance de l'étranger par une réduction de l'effectif excessif d'étrangers, tant que des conditions économiques favorables nous permettent d'agir de notre propre volonté et de manière systématique, au lieu de courir le risque qu'un avenir incertain nous inflige de graves difficultés sociales et politiques? Lorsque des dizaines de milliers d'étrangers établis quittent la Suisse volontairement chaque année, il faudrait au moins ne plus les remplacer. Le nombre des étrangers diminuerait alors sans qu'il faille recourir à des expulsions.

Nous allons vers une dure bataille!

De nouveau le peuple suisse est intimidé par l'allégation qu'une diminution de l'effectif des étrangers provoquerait la ruine de notre économie. De nouveau une vague d'«humanité» en faveur des étrangers inonde notre pays. La vraie humanité consisterait en la création de lieux de travail dans le pays d'origine des travailleurs étrangers. Qu'en est-il, par contre, de l'humanité vis-à-vis du peuple suisse, vis-à-vis des générations qui nous suivront? Nous tâchons de dire la vérité au peuple, mais c'est difficile, car la plupart des journaux et des mass-media sont contre nous. Nous n'avons pas derrière nous de grands de la finance, pas d'intérêts commerciaux, nous avons seulement la compréhension et la bonne volonté de nombreuses concitoyennes et de nombreux concitoyens. Les grandes dépenses qui devront être engagées dans la campagne qui précède la votation nous obligent à nous adresser à tous ceux qui se sentent encore Suisses et qui réfléchissent comme tels, afin qu'ils nous soutiennent. Veuillez, par votre don, nous aider à mener le combat.

Notre mensuel «Peuple et patrie» vous tient au courant des développements de notre action. Donnez votre adhésion à notre mouvement ou abonnez-vous au moins à notre journal! Vous nous aiderez à faire front contre l'abandon de notre patrie. Votre déclaration d'adhésion ou votre commande d'abonnement peut se faire par le bulletin ci-joint.

Action nationale contre l'emprise et la surpopulation étrangères, case postale 39, 3097 Liebefeld-Berne

L'utilisation des dons conforme à leur destination est garantie par le président central, V. Oehen, conseiller national, et Georges Breny, conseiller national.

A détacher avant le versement!

Impression: Kästli & Co Berne

Empfangsschein
Récépissé
Ricevuta

Bitte aufbewahren
A conserver s.v.p.
Da conservare p.f.

Einzahlungsschein
Bulletin de versement
Polizza di versamento

Abschnitt
Coupon
Cedola

Bitte wenden!

Fr.  c. 

einbezahlt von / versés par / versati da

Fr.  c. 

für / pour / per

Fr.  c. 

einbezahlt von / versés par / versati da

Nationale Aktion
gegen die Überfremdung
von Volk und Heimat
ZÜRICH

in / à / a

auf Konto
au compte
al conto **80-2270**

Nationale Aktion
gegen die Überfremdung
von Volk und Heimat
ZÜRICH

Postcheckrechnung **N°**
Compte de chèques
Conto corrente postale **80-2270**

Postcheckamt
Office de chèques postaux
Ufficio dei conti correnti **Zürich**

Dienstvermerke
Indications de service
Indicazioni di servizio

Aufgabe / Emission / Emissione

N°

Azienda delle PTT

Entreprise des PTT

PTT-Betriebe

Giro aus Konto
Virement du c. ch. **N°**
Girata dal conto

auf Konto
au compte
al conto **80-2270**

Nationale Aktion
gegen die Überfremdung
von Volk und Heimat
ZÜRICH

L'Action Nationale contre l'emprise et la surpopulation étrangères

fut rejetée à une faible majorité. Dans cette lutte, une étrange alliance des églises, des syndicats et de tous les partis d'alors réussit à décider le peuple suisse à voter contre ses propres intérêts vitaux. La «promesse de stabilisation» du Conseil fédéral réussit à induire en erreur des dizaines de milliers de citoyens de bonne foi sur le développement de la population étrangère habitant la Suisse. Au cours des trois années passées, le chiffre des étrangers résidant et travaillant en Suisse

a augmenté de 160'000 et a atteint un total de **1'370'000 personnes**

En même temps notre pays a perdu, par des constructions, encore 90 millions de mètres carrés de terrain cultivable — base d'alimentation pour 90 000 personnes. La politique de «stabilisation» du Conseil fédéral et les nouveaux traités avec l'Italie et la CEE ont pour conséquence une aggravation supplémentaire et une perpétuation de l'emprise et de la surpopulation étrangères. L'Action nationale lutte avec fermeté contre cet abandon national:

- En 1965 l'Action nationale demanda au Conseil fédéral, par une pétition munie de 39 000 signatures, de bloquer l'entrée en Suisse de la main-d'œuvre étrangère et de réduire l'effectif des travailleurs étrangers de 30 %.
- Grâce au référendum demandé par l'AN, les citoyens de la ville de Zurich ont rejeté le 14 mars 1971 un projet de loi en faveur de la naturalisation facilitée, ceci avec une forte majorité et contre les mots d'ordre de tous les autres partis.
- Le 3 novembre 1972 l'AN déposa une initiative contre l'emprise étrangère et la surpopulation, demandant une réduction de l'effectif des étrangers à un chiffre de plus de 720 000 personnes (toutes catégories comprises). Cette initiative sera soumise au vote populaire encore cette année.
- Le 20 mars 1973 l'AN déposa l'initiative concernant les traités de l'Etat avec l'étranger qui devra servir de base nécessaire pour que notre peuple puisse à l'avenir mettre son veto à des traités ruineux comme p. ex. le traité d'immigration avec l'Italie.
- Grâce au référendum de l'AN, les personnes ayant le droit de vote dans le canton de Berne eurent l'occasion de rejeter, le 1er juillet 1973, le droit de vote et d'élection en matière ecclésiastique qui aurait été accordé aux étrangers établis.
- La collecte de signatures concernant l'initiative pour une limitation du nombre annuel des naturalisations à un chiffre de 4000 personnes au maximum est achevée et l'initiative vient d'être déposée à la Chancellerie fédérale.

La Suisse n'est pas un pays d'immigration !

Les autorités ne sont évidemment pas à même de résoudre le problème de l'emprise étrangère, ni celui de la surpopulation. Aidez-nous — le peuple suisse réussira.

frs. 20.—
frs. 12.—
frs.

Développement de l'effectif des étrangers (statistiques de l'OFIAMT)

année	Etrangers avec permis d'établissement et travailleurs à l'année		saisonniers, recensement d'août		frontaliers	
	total	différence par rapport à l'année précédente	total	différence par rapport à l'année précédente	total	différence par rapport à l'année précédente
1950	285 000					
1955	340 000		108 092 ²		30 292	
1960	506 000		139 538		39 419	
1965	810 000		184 235		45 600	
1966	845 000	+ 35 000	164 569	- 19 666	48 000	+ 2 400
1967	891 000	+ 46 000	153 514	- 11 055	58 637	+ 10 637
1968	933 000	+ 42 000	144 081	- 9 433	63 062	+ 4 325
1969	972 000	+ 39 000	149 201	+ 5 120	65 705	+ 2 643
1970	983 000	+ 11 000	154 732	+ 5 531	74 134	+ 8 429
1971	999 000	+ 16 000	180 828	+ 26 096	86 822	+ 12 688
1972	1 032 000	+ 33 000	196 632	+ 15 704	91 736	+ 4 914
1973	1 052 000	+ 20 000	193 766	- 2 866	97 940	+ 6 204

² 1956

Ce versement concerne:

- cotisation annuel 197 y compris le journal
 abonnement au journal seulement

don

Prière de marquer ce qui convient

- Avec — une population de 6 500 000 sur une surface de 41 000 km²
- 570 habitants par km² de terrain cultivable
- une perte de 1 m² par seconde de terrain cultivable par suite des constructions
- les prix de terrain les plus élevés du monde
- une production de denrées alimentaires de 45 % seulement
- une production de matières premières de moins de 30 %
- une production d'énergie de moins de 20 %

la Suisse se range parmi les pays du monde les plus peuplés

La crise du pétrole a mis en évidence à quel point notre économie dépend de l'étranger et combien elle est vulnérable. Vu la pénurie mondiale en matières premières et en denrées alimentaires, des difficultés d'approvisionnement peuvent toujours surgir, non seulement en ce qui concerne le pétrole, mais aussi pour d'autres matières premières et des denrées alimentaires. Ne serait-il pas sage de diminuer notre dangereuse dépendance de l'extérieur par une réduction de l'effectif excessif d'étrangers, tant que des conditions économiques favorables nous permettent d'agir de notre propre volonté et de manière systématique, au lieu de courir le risque qu'un avenir incertain nous inflige de graves difficultés sociales et politiques? Lorsque des dizaines de milliers d'étrangers établis quittent la Suisse volontairement chaque année, il faudrait au moins ne plus les remplacer (1973 plus de 80 000). Le nombre des étrangers diminuerait alors sans qu'il faille recourir à des expulsions.

Nous allons vers une dure bataille!

De nouveau le peuple suisse est intimidé par l'allégation qu'une diminution de l'effectif des étrangers provoquerait la ruine de notre économie. De nouveau une vague d'«humanité» en faveur des étrangers inonde notre pays. La vraie humanité consisterait en la création de lieux de travail dans le pays d'origine des travailleurs étrangers. Qu'en est-il, par contre, de l'humanité vis-à-vis du peuple suisse, vis-à-vis des générations qui nous suivront? Nous tâchons de dire la vérité au peuple, mais c'est difficile, car la plupart des journaux et des mass-media sont contre nous. Nous n'avons pas derrière nous de grands de la finance, pas d'intérêts commerciaux, nous avons seulement la compréhension et la bonne volonté de nombreuses concitoyennes et de nombreux concitoyens. Les grandes dépenses qui devront être engagées dans la campagne qui précède la votation nous obligent à nous adresser à tous ceux qui se sentent encore Suisses et qui réfléchissent comme tels, afin qu'ils nous soutiennent. Veuillez, par votre don, nous aider à mener le combat.

Notre mensuel «Peuple et patrie» vous tient au courant des développements de notre action. Donnez votre adhésion à notre mouvement ou abonnez-vous au moins à notre journal! Vous nous aiderez à faire front contre l'abandon de notre patrie. Votre déclaration d'adhésion ou votre commande d'abonnement peut se faire par le bulletin ci-joint.

Action nationale contre l'emprise et la surpopulation étrangères, case postale 1861, 1002 Lausanne.

L'utilisation des dons, conforme à leur destination, est garantie par le président central, V. Oehen, conseiller national, et Georges Breny, conseiller national.

A détacher avant le versement!



Impression: Kästli & Co Berne

Empfangsschein
Récépissé
Ricevuta

Bitte aufbewahren
A conserver s.v.p.
Da conservare p.f.



Einzahlungsschein
Bulletin de versement
Polizza di versamento

Fr.  c. 
einbezahlt von / versés par / versati da

Fr.  c. 
für / pour / per

Abschnitt
Coupon
Cedola

Tourner s.v.p.

Fr.  c. 
einbezahlt von / versés par / versati da

ACTION NATIONALE
contre l'emprise
et la surpopulation étrangères
Lausanne

in / à / a

Postcheckrechnung
Compte de chèques
Conto corrente postale

N° 10-4942

Postcheckamt
Office de chèques postaux
Ufficio dei conti correnti

Lausanne

Dienstvermerke
Indications de service
Indicazioni di servizio

Aufgabe / Emission / Emissione

N° 

auf Konto
au compte
al conto
für
pour
per
N° 10-4942
ACTION NATIONALE
contre l'emprise
et la surpopulation étrangères
LAUSANNE

Für die Poststelle:
Pour l'office de poste:
Per l'ufficio postale:

Azienda delle PTT

Entreprisa des PTT

PTT-Betriebe

Giro aus Konto
Virement du c. ch.
Girata dal conto **N°**

Konto
au compte
al conto
für
pour
N° 10-4942
ACTION NATIONALE
contre l'emprise
et la surpopulation étrangères
LAUSANNE